

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DE QUARTIER OUEST - RÉUNION DU 1er FÉVRIER 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. BARJOU, M. BERJONNEAU, M. BOIS, Mme CANAL, M. CAZAT, M. COQUEMPOT, M. GAVELLO, Mme GUENON, M. GUION, M. KAUFING, M. LE GAC, Mme MARTELET, M. POURTAU, M. POUYANNE, M. TARTAS

ÉTAIENT EXCUSES : M. BARET, Mme BOUGRAT, M. GUILLOT, M. WALSPECK

ÉTAIENT ABSENTS : M. FORMAGE

ÉLUS PRÉSENTS : Mme KAMMLER

INTERVENTION DU CCAS sur le dispositif « Voisins Bienveillants ». Il s'agit de désigner 1 ou 2 référents par conseil de quartier afin de participer à 2 réunions par an avec le CCAS et ainsi d'échanger des informations dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes âgées	Le Conseil de Quartier fera connaître les 2 personnes référentes d'ici la prochaine réunion.
---	--

INFORMATIONS GÉNÉRALES : POINTS ÉVOQUÉS PAR CHRISTINE KAMMLER

POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
Chantiers en cours : ZAC Route de Toulouse, Extension de la Ligne C du Tramway	DIAPORAMA JOINT	
Groupe de travail réseau TBM	Il est rappelé aux membres la composition de ce groupe de travail : 3 personnes par conseil de quartier, 4 membres du conseil des sages et 4 membres du Conseil Local de Développement. Le conseil de quartier ouest devra transmettre à la mairie les noms des 3 personnes le représentant.	
V.O Mag	Il est rappelé aux membres du Conseil de Quartier qu'ils peuvent soumettre des idées d'articles pour la page "Vie de quartier" du magazine municipal.	
Réunions Publiques « LE MAIRE VIENT A VOUS »	Elles seront à nouveau organisées sur l'année 2018 par grands quartiers. Il sera également mis en place de petites réunions de proximité pour lesquelles une information sera faite aux riverains des rues alentour.	
Boîtes à livres	Un agent de la médiathèque de Chambéry passe régulièrement pour faire un tri du contenu des boîtes à livres. Malheureusement, par manque de civisme, les gens déposent tout et n'importe quoi dans les boîtes (publicités, livres moisissus ou déchirés etc ...). Avec l'installation des 3 nouvelles boîtes à livres en novembre dernier (Parc de la Mairie, Place Pontac et Place de Courréjean), une nouvelle organisation de la vérification des boîtes à livres sera mise en place prochainement.	
Voiries	Il ne faut surtout pas hésiter à contacter les services techniques pour signaler tout problème d'entretien de voirie. En contactant le secrétariat des services techniques au 05.56.75.69.06 ou le 05.56.75.69.93	
Radars Pédagogiques	La commune possède 7 radars pédagogiques qui sont déplacés régulièrement sur la commune. Il est demandé aux membres de préconiser des nouveaux lieux d'implantation sur leur quartier.	Le Conseil propose d'enlever le radar situé rue Jean Rostand qui n'a plus d'utilité depuis l'installation du stop.
Installation de 2 tables de pique-nique	Il est proposé au conseil de quartier l'installation de 2 tables de pique-nique sur l'espace vert de Peyrehaut (Dolmens).	Le conseil est favorable à l'installation des tables sur ce site tout en veillant à ce qu'elle ne soient pas trop proches des habitations. Il préconise la mise en place de poubelles.

RETOUR SUR LES POINTS DES PRÉCÉDENTS CONSEILS

POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
Balayeuse Municipale : possibilité d'avoir le planning des passages dans le V.O Mag	L'objectif du service est que la balayeuse passe 4 fois par an dans chaque rue. Les voiries représentent 170 km de linéaire sur la commune qui ont été réparties en 7 secteurs. Le passage de la balayeuse est toujours accompagné d'un désherbage manuel. Le retour d'expériences d'autres communes concernant la diffusion d'un planning de passages n'est pas concluant.	
Croisement rue Alsace Lorraine / Lamartine : création d'un passage piéton	Cette demande a été transmise à Bordeaux Métropole. Il est précisé pour information, que la création de nouveau passage piéton nécessite l'aménagement d'une dépression pour les Personnes à Mobilité Réduite, ce qui représente un coût non négligeable.	
Carrefour Rue Mozart/ rue Rouget de l'Isle : proposition de créer un stop	Un arrêté a été pris en fin d'année. La pose du panneau doit être réalisée par Bordeaux Métropole.	
Rue Surcouf : gestion des espaces verts et de l'élagage	L'entretien de cet espace vert est du ressort de la Ville. L'élagage est délégué à un prestataire qui intervient tous les 3 ans. Il sera effectué en 2018.	
Aire de Jeux pour enfants	Il avait été évoqué, lors de la précédente réunion, la création d'une aire de jeux sur le quartier ouest. Plusieurs sites avait été envisagés. Ce projet sera présenté au budget municipal en mars prochain. Dans l'attente du vote, le conseil de quartier est sollicité pour déterminer l'emplacement de ce nouvel équipement sur le quartier Ouest.	Les membres du conseil de quartier sont favorables à l'installation d'une aire de jeux sur le secteur du « petit Chambéry », vers la médiathèque. Le secteur est très fréquenté par les assistantes maternelles. Le conseil demande également s'il est prévu de clôturer l'aire de jeux de la place de la Liberté.
Rue Glady : Où en sont les modifications de sens de circulation ?	Suite à la réunion publique du 2 mai 2017, lors de laquelle un projet avait été présenté, les riverains ont sollicité d'autres aménagements, notamment la création de passages piétons surélevés. Ces modifications entraînent des contraintes techniques supplémentaires et donc une augmentation des coûts de travaux. Un nouveau projet, avec mise en sens unique de la rue Glady entre l'allée Glady et la rue Lewis Brown ainsi que la création de 5 passages piétons surélevés, sera présenté en réunion publique dans le courant de l'année.	

POINTS ÉVOQUÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
La Ville peut-elle intervenir afin de nettoyer les tags sur les murs dans les différents quartiers ?	Sur le domaine public les Services Techniques interviennent directement. Dans le cas du domaine privé, le propriétaire doit tout d'abord déposer une plainte puis faire une demande auprès des services techniques de la commune pour procéder au nettoyage. Il sera demandé au propriétaire de remplir une autorisation d'intervention sur le domaine privé. Pour information, les Services Techniques de la commune ont toujours répondu favorablement à toute demande.	
Containers à verre : Nettoyage des abords des containers à verre Installation de 2 nouveaux containers prévus sur le quartier ouest	Le service Ville propre intervient très régulièrement pour enlever les morceaux de verre autour des containers, mais il ne faut pas hésiter à appeler le service si nécessaire. Bordeaux Métropole a été relancée le 10 janvier concernant l'installation des containers. Ils devraient être installés prochainement.	Le conseil signale que 2 containers situés au Lac de Versein et rue Nobel sont très souvent renversés,
Route de Léognan : mise en sécurité du bâtiment situé entre la carrosserie Saubusse et la boulangerie.	Il s'agit d'un bâtiment en mauvais état mais ne présentant pas de risque majeur pour les piétons. Si tel était le cas, un arrêté de péril serait pris.	

POINTS TRAITÉS	INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LA VILLE	REMARQUES DES MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER
Intervention de la Police Municipale pour faire respecter les règles de stationnement, d'élagage et d'entretien des trottoirs	La Police Municipale ne peut pas intervenir sur tous les problèmes dus à l'incivilité. Elle intervient cependant sur signalement : il faut donc la contacter lorsque le problème est récurrent.	
Surveillance de l'air dans les crèches et les écoles suite à la nouvelle réglementation du 01/01/2018	Courant 2017 la commune a établi un diagnostic et procédé aux réparations nécessaires sur les ouvrants et les bouches d'aération des 26 établissements concernés. Des entretiens ont été réalisés avec tous les personnels afin de les sensibiliser aux actions à mener comme par exemple : l'aération quotidienne des locaux, le nettoyage régulier des bouches d'aération, l'achat de produits peu émissifs etc...	
Opération "Participation Citoyenne"	Le protocole a été validé par la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP), il est en attente de validation à la Préfecture avant signature par tous les partenaires.	
VO mag : est-il possible d'intégrer dans chaque parution une carte indiquant les lieux de toutes les manifestations organisées afin que les habitants puissent les localiser ?	Le service communication précise que la place étant limitée dans le VO MAG, il ne peut pas s'engager à faire figurer une carte ou un plan des structures qui accueillent des manifestations à chaque numéro. Cependant une carte interactive sera prochainement présente sur le site internet de la Ville.	
POINTS DIVERS		
rue du professeur Bergonié : Un panneau est tombé en bas de son mât d'ancrage et le panneau stop et interdiction de tourner à gauche est abîmé et n'est plus visible des usagers.	Ces demandes seront signalées aux services techniques.	
Piste cyclable route de Léognan au niveau de l'arrêt de bus « les iris » : très endommagée (déformation et soulèvement du goudron) et dangereuse pour les cyclistes.		
Mac Donald : les 2 rues le long du restaurant sont elles privées car des places de stationnement réservées au Mac Donald ont été matérialisées ?	La réponse sera apportée à la prochaine réunion.	